

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)**



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU  
SPORT (INSEPS)**

**DEPARTEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT**

**MEMOIRE DE MAÎTRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DES  
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)**

**THEME :**

**ESSAI D'IDENTIFICATION DES PROBLEMES LIMITANT LE  
DEVELOPPEMENT DU SPORT AU SENEGAL : CAS DU SECTEUR  
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

**Présenté et soutenu par :**

**Mouhamed dit Momar Talla NDONGO**

**Sous la direction de :**

**Monsieur Abdoul Wahid KANE,**

**Docteur en STAPS, Enseignant à l'INSEPS**

**Année universitaire : 2007 – 2008**

**ESSAI D'IDENTIFICATION DES PROBLEMES  
LIMITANT LE DEVELOPPEMENT DU SPORT  
AU SENEGAL : CAS DU SECTEUR SCOLAIRE  
ET UNIVERSITAIRE**

# SOMMAIRE

In memorium	
Dédicaces	
Remerciements	
Liste des abréviations et des sigles	
Résumé	
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : FONCTIONS, RÔLE ET INTERÊT DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.....	4
I.1. Le sport scolaire et universitaire .....	4
I.2. Les fonctions du sport scolaire et universitaire .....	5
I.3. Intégration du sport dans le système éducatif.....	7
CHAPITRE II : METHODOLOGIE .....	14
II.1. Les instruments de recherche.....	14
II.2. Traitement des données.....	15
CHAPITRE III : LES DIFFICULTES DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU SENEGAL .....	17
III.1. Un cadre réglementaire peu formel .....	17
III.2. Des ressources insuffisantes .....	21
III.3. Des acteurs peu engagés et/ou peu motivés.....	27
III.4. Une organisation peu efficiente .....	28
CHAPITRE IV : PERSPECTIVES .....	32
IV.1. Une redéfinition des orientations assignées au sport scolaire et universitaire .....	32
IV.2. Un renforcement des moyens à tous les niveaux .....	35
IV.3. Une nouvelle stratégie de motivation et de sensibilisation des acteurs.....	35
IV.4. Une meilleure organisation de l'animation sportive et des compétitions.....	36
CONCLUSION.....	38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	42
ANNEXES	

# IN MEMORIUM

**A**

*Ma mère Fatimatou DIENG, arrachée très tôt à notre affection.*

\*\*\*\*\*

**A**

*Mon oncle Mandiaye Ndongo pour toute l'affection qu'il nous portait.*

\*\*\*\*\*

***Reposez en Paix***

# DEDICACES

*Je dédie ce travail à :*

- ✓ *Mon humble et très cher père MAMADOU NDONGO, pour ses prières, tout ce qu'il fait pour ma réussite. C'est le bonheur de ma vie de voir tes yeux me regarder, longue vie à toi papa, je te dois beaucoup.*
- ✓ *Ma très chère et courageuse tante MBARIKA DIENG pour ses prières, son soutien tant moral que matériel malgré ses modestes moyens, tante exemplaire, je suivrai tes pas, longévité à toi. Je te suis très reconnaissant pour tout ce que tu fais pour moi depuis le bas âge.*
- ✓ *Mes oncles Hameth, Cheikh et Samata dit Vieux Dieng pour leurs conseils et leurs prières*
- ✓ *Mes tantes Amina Dieng et son époux, Mounass, Anta, Seynabou, Amina Gaye, Marème et mère Daba Ndiaye et son époux Pa Saliou Dieng pour leur soutien*
- ✓ *Mes grandes sœurs Ndéye Sokhna, son époux et Ndéye Marième pour l'éducation, le goût du savoir, du savoir-faire et du savoir-être qu'elles m'ont donné.*
- ✓ *Mes frères Mbaye, Mara, Babacar et Modou dans l'espoir de vous voir faire mieux que moi*
- ✓ *Mes Sœurs, Bébé, Diéyna, Mame Maty, Ndéye Nar, Soukéy, et Mame Fatou pour leur amour et leurs prières*
- ✓ *Ma nièce adorée Ndéye Anta,*
- ✓ *Mes cousins Moussa, Aziz, Alpha et Mame Mor pour leur affection*
- ✓ *Mes cousines Maman, Aïda, Khady et Ndéye Marème pour leur soutien moral*
- ✓ *Mes amis : Salam, Baggio, Moussa, Ibou, Aziz, Ngom, Gallas, Pape, Khadim, Hamdi, Bada, Modou, Maguèye, Waz, Serigne Maï, Ousmane, Moustapha, Khadim ..., à tous mes amis de Médina Fall et de Ballabey*

# REMERCIEMENTS

*Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de notre étude. Qu'il nous soit permis de citer :*

- ✓ *Mon père Mamadou, mes sœurs Ndéye Sokhna, son époux Khalifa Diop et Ndéye Marième NDONGO pour leur encouragement, leur soutien, les sacrifices consentis et leur affection*
- ✓ *Monsieur Abdoul Wahid KANE, directeur de ce mémoire qu'il a dirigé avec une rigueur, une disponibilité et une grande générosité de cœur et d'esprit.*
- ✓ *Tonton Amadou DIARRA, son épouse et toute sa famille pour leur soutien et leur disponibilité.*
- ✓ *Monsieur Khaly SAMB pour ses conseils et ses encouragements.*
- ✓ *Tous les professeurs de l'INSEPS, messieurs SEYE, SANO, SANE, NDIAYE, FALL, THIAM, DIOP, FAYE, BADJI, THIOUNE, SOW, DIA, MAR, DIOUF, SECK et madame LOUM pour leurs soutiens, leurs encouragements et leurs conseils.*
- ✓ *L'ensemble du personnel administratif et technique de l'INSEPS.*
- ✓ *L'ensemble du personnel de l'UFR STAPS de Besançon (Université de Franche Comte)*
- ✓ *Toutes les personnes qui ont bien voulu répondre aux entretiens*
- ✓ *Tous les amis et camarades de promotion*

# LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES

- ✓ ANEEPS : Amicale Nationale des Enseignants d'Education Physique et Sportive
- ✓ AS : Associations Sportives
- ✓ ASSU : Association Sportive Scolaire et Universitaire
- ✓ CEM : Collège d'Enseignement Moyen
- ✓ CFA : Communauté Financière Africaine
- ✓ CNUS : Championnats Nationaux Universitaires et Scolaires
- ✓ CQRP : Commission de Qualification des Règlements et Pénalités
- ✓ DASSU : Division de l'Animation Sportive Scolaire et Universitaire
- ✓ DMTA : Division du Matériel et Transit Administratif
- ✓ DSAJ : Division des Sports et des Activités de Jeunesse
- ✓ DTN : Directeurs Techniques Nationaux
- ✓ EPS: Education Physique et Sportive
- ✓ INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport
- ✓ IO : Instructions Officielles
- ✓ ME : Ministère de l'Education
- ✓ MS : Ministère des Sports
- ✓ OSSU : Office du Sport Scolaire et Universitaire
- ✓ SEJS : Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
- ✓ SDSL : Service Départemental des Sports et des Loisirs
- ✓ SRSL : Service Régional des Sports et des Loisirs
- ✓ STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- ✓ UASEP : Union des Associations Sportives des Ecoles Primaires
- ✓ UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
- ✓ UCAD : Université Cheikh Anta Diop
- ✓ UFR : Unité de Formation et de Recherche

## **RESUME**

L'Etat du Sénégal a mis en œuvre une politique dans le domaine du sport. Celui-ci est pratiqué selon des finalités et des formes diverses. Il fait l'objet d'une prise en charge par des secteurs différents. Parmi ces secteurs, le scolaire et universitaire qui, suscitant un engouement et un intérêt auprès de tous les acteurs du sport au Sénégal, connut un glorieux passé. Cependant, il en est tout autrement aujourd'hui.

Ainsi, cette étude contribue à identifier les raisons expliquant une telle situation. A ce titre, elle porte essentiellement sur les missions assignées au sport scolaire et universitaire ainsi que les conditions de leur réalisation, dans le but de favoriser une meilleure connaissance de ce secteur, de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de dégager des perspectives pouvant redonner au sport scolaire et universitaire son lustre d'antan.

L'étude a permis de confirmer que le sport scolaire et universitaire a perdu son lustre passé. En fait, les résultats obtenus se caractérisent par un cadre réglementaire peu formel, des ressources insuffisantes, des acteurs peu motivés limitant ainsi le développement du sport scolaire et universitaire. D'autres facteurs environnementaux, comme les conditions socio-économiques qui sont inhérentes au sport scolaire et universitaire viennent déteindre sur le rayonnement attendu de ce secteur sportif.

L'identification de tous ces problèmes a permis de dégager des solutions axées sur une nouvelle orientation de la politique sportive scolaire et universitaire, un renforcement des moyens, une sensibilisation des acteurs et une meilleure organisation des compétitions et de l'animation sportive. Ces solutions permettront de rendre ce secteur sportif plus performant et plus compétitif afin de jouer ses véritables rôles dans ce contexte global de la pratique du sport au Sénégal et dans le monde.



# INTRODUCTION

Le sport est un fait social car il s'illustre dans tous les secteurs d'activités de la société. Il est incontestablement un phénomène mondial qui ne laisse aucune société indifférente. Suscitant un engouement et un intérêt auprès de toutes les couches sociales, le sport semble posséder toutes les vertus et développer toutes les qualités. En fait, il peut véhiculer des valeurs jugées positives constituant, ainsi, un domaine d'intérêt général pour tous les Etats. Ceci justifie la place accordée au sport à travers les politiques de développement menées au Sénégal, et plus particulièrement sa prise en compte dans le milieu scolaire et universitaire.

L'intégration du sport dans le secteur de l'enseignement scolaire et universitaire s'est faite avant l'indépendance avec la création de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire de l'Afrique Occidentale Française en 1958. Cette volonté politique sera renforcée par la création de l'Union des Associations Sportives des Ecoles Primaires au lendemain des indépendances. De la fusion de ces deux structures, résultera l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires en 1971.

Dès lors, le sport scolaire et universitaire connut un grand engouement. Non seulement il répondait aux attentes de tous ses acteurs, mais aussi, il constituait un creuset de la pratique d'élite et de masse occupant, ainsi, une place de premier choix dans le dispositif de développement du sport au Sénégal.

Cependant nous constatons aujourd'hui, malgré les moyens mis en œuvre dans le secteur du sport par l'Etat du Sénégal d'une part et l'augmentation des populations scolarisées d'autre part, que le sport scolaire semble avoir cessé de jouer ce rôle de premier plan et peine à remplir les missions qui lui sont dévolues. En d'autres termes, le sport scolaire et universitaire semble connaître une crise repérable à plusieurs niveaux : les manifestations qui en sont les plus caractéristiques sont liées à un rattachement réclamé par le ministère des sports et le ministère de l'éducation, au déficit des ressources humaines, financières et matérielles, à la diminution du nombre de licenciés et de la contribution à la

formation d'une élite sportive. Par ailleurs, il y a un décalage marquant entre les intentions affirmées et la réalité.

Quels sont les facteurs explicatifs d'une telle situation ?

Quelles perspectives envisager afin de redynamiser le secteur du sport scolaire et universitaire ?

Ce sont ces interrogations majeures qui guident notre travail. Et, dans l'optique d'y répondre, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- Un objectif général consistant à nous interroger sur les missions dévolues au sport scolaire et universitaire ainsi que leurs conditions de réalisation en vue d'une meilleure connaissance du secteur.
- Deux objectifs spécifiques dont l'un permet de diagnostiquer les difficultés rencontrées par le sport scolaire et universitaire et l'autre d'envisager des perspectives pouvant redynamiser le secteur étudié.

De nombreuses ouvertures de recherches et de discussions sont possibles au sein de cet espace thématique. Mais, rares sont les investigations et/ou les travaux de recherche menés jusqu'ici à l'INSEPS sur le sport scolaire et universitaire au Sénégal. Malgré la crise qui secoue tout le sport scolaire, seuls trois étudiants : Tahirou Ndiaye (1988/1989), Mathieu Mané (1994/1995) et Bernard Ndione (2004/2005) ont contribué à des réflexions sur ce secteur de la pratique du sport. Par ailleurs, tous les acteurs s'accordent, aujourd'hui, sur la nécessité de réfléchir sur les problèmes du sport à la base au Sénégal. D'où l'intérêt d'une étude sur le sport scolaire et universitaire qui constitue une des bases essentielles du sport sénégalais.

C'est pourquoi, cette étude va s'interroger, en plus de leurs travaux de recherche, sur les missions dévolues au sport scolaire et universitaire pour mieux attirer l'attention des autorités compétentes quant aux difficultés rencontrées par ce secteur du sport au Sénégal.

Pour mieux nous faire comprendre, un plan axé sur quatre chapitres va être adopté pour cette étude.

Le premier chapitre propose de montrer l'importance du sport scolaire et universitaire, ses finalités et son intérêt.

Le deuxième chapitre propose de faire l'objet de l'exposé de la méthodologie qui repose essentiellement sur l'entretien et l'analyse documentaire.

Le troisième chapitre va être consacré à la présentation des résultats et de leurs discussions.

Le quatrième et dernier chapitre, s'évertue à proposer des pistes, solutions et perspectives pouvant redonner au sport scolaire et universitaire son lustre passé.



**CHAPITRE I : FONCTIONS, RÔLES,  
ET INTERET DU SPORT SCOLAIRE  
ET UNNIVERSITAIRE.**

## **CHAPITRE I : FONCTIONS, RÔLE ET INTERÊT DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

Ce chapitre analyse le sport scolaire et universitaire c'est-à-dire ses caractéristiques, ses fonctions, ses rôles et son intégration dans le milieu scolaire et universitaire.

Le concept « sport » pose un problème d'autant plus difficile que sa signification paraît limpide. Il échappe à une définition univoque et fait l'objet d'un processus incessant de légitimation sociale. Par ailleurs, Arnaud affirme que « l'unité apparente du sport cache mal une diversité aussi réelle que troublante: si le sport s'est diffusé dans le temps et dans l'espace...il est aussi marqué par des singularités locales, régionales, nationales. Il porte la marque du temps et des lieux de sa pratique »<sup>1</sup>.

Tantôt au pluriel, tantôt au singulier, le terme sport ne rend pas compte des différents comportements sociologiques qu'il engendre. Le sport se présente sous la forme d'une multiplicité de pratiques visant des finalités ainsi que des modalités toutes aussi différentes et impliquant des acteurs et des logiques les plus diverses. Le sport fait l'objet d'un éclatement sectoriel avec le sport civil, corporatif, militaire .... et le sport scolaire et universitaire qui fait ici l'objet de nos propos.

### **I.1 Le sport scolaire et universitaire**

Le sport scolaire et universitaire renvoie à la pratique de la compétition sportive dans les établissements d'enseignement scolaires et universitaires. La pratique se fait dans un milieu spécifique. Autrement dit le cadre institutionnel n'est pas accessible à toutes les personnes. Le sport scolaire et universitaire est exclusivement pratiqué par les élèves et étudiants. Les populations non-scolarisées ne peuvent pas y prendre part. Dans l'article « NOTRE HISTOIRE, NOTRE REALITE» écrit par la Fédération Nationale du Sport Universitaire en 2008, il ressort que la spécificité du sport scolaire par rapport aux autres secteurs de la pratique sportive réside dans les valeurs qu'il véhicule. Il se veut un sport exclusivement éthique et amateur. Il est éducatif et citoyen. Il vise une double excellence

---

<sup>1</sup> Pierre Arnaud in *Le sport en noir et blanc* : Bernadette Deville-Danthon.

(académique et sportive). Le cadre de la compétition est pur ; sa vocation est de contribuer au développement d'une élite sportive et à la formation des dirigeants de demain. Par ailleurs, il favorise l'intégration sociale scolaire et universitaire. C'est un sport de jeu, de partage et d'équilibre des élèves et des étudiants en plus des échanges interculturels. Chaque établissement doit avoir une association sportive qui est le prolongement naturel de la pratique des activités physiques et sportives au sein des services des sports des établissements.

Aujourd'hui, si le sport a acquis la place qui est la sienne dans le milieu scolaire et universitaire, il le doit à la pluralité de fonctions qu'il revêt.

## **I.2 Fonctions du sport scolaire et universitaire**

Le sport occupe une place importante dans le secteur scolaire et universitaire grâce aux dimensions multiples qu'il embrasse selon Michel Bouet<sup>2</sup>. Ces dimensions prises par le sport dans l'institution scolaire sont éducative, sanitaire, esthétique, ludique et culturelle.

### **I.2.1 Une fonction éducative**

Le premier facteur à considérer est le rôle très important que joue le sport dans l'éducation de l'individu. En effet, le sport peut véhiculer des valeurs jugées positives : fair-play, loyauté, résistance, courage, abnégation, engagement, détermination, solidarité, fraternité, coopération, amitié, maîtrise de soi, partenariat, compétitivité, savoir-être, savoir-faire, bref le sens de la responsabilité.

Enfin, le sport scolaire et universitaire contribue à l'émergence et à la formation des dirigeants de demain à travers le « self-government » où les élèves se prennent en charge.

---

<sup>2</sup> Bouet, M. (1968). Significations du sport. Paris : édition universitaire.

Ces considérations font dire à René Maheu<sup>3</sup> que « le sport est éducation, la plus complète, la plus concrète, la véritable : celle du caractère ».

### **I.2.2 Une fonction sanitaire**

La pratique du sport entraîne beaucoup de bienfaits sur la santé de l'individu. Cette importance du sport était déjà précisée par Michel Bouet dans Signification du sport ; pour lui « le sport fortifie les jeunes et les conserve en bonne santé »<sup>4</sup>. Il favorise chez les élèves, la stabilité de leur personnalité<sup>5</sup> et un meilleur fonctionnement du système cardiorespiratoire. La pratique équilibrée du sport aide à se maintenir en bonne santé physique et mentale. Le sport permet la prévention de l'obésité, il incite à avoir une bonne alimentation. Le sport diminue le stress, permet la découverte du corps, de ses limites et facilite enfin l'équilibre mental ; il contribue au développement et à l'équilibre psychique de tous les acteurs. En somme, il favorise dans cette même optique leur plein épanouissement physique, intellectuel et moral.

### **I.2.3 Une fonction esthétique**

Par ailleurs, la pratique sportive améliore non seulement les performances musculaires et la coordination des gestes, mais aussi, elle aide à la constitution d'une meilleure image de soi-même. Elle permet de prendre conscience de ses capacités et de ses limites. Le sport est le culte du beau, que ce soit un geste technique, l'habillement, le corps etc. Le sport est un ensemble de style, de mode de vie, de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Aujourd'hui, le sportif est l'exaltation et l'incarnation de la beauté.

### **I.2.4 Une fonction ludique**

Le sport permet aux élèves de s'épanouir et de se divertir délibérément. Il faut noter que le sport s'est naturellement développé et étendu en liaison avec la croissance du loisir à l'ère de la civilisation industrielle. C'est ce qui explique la dialectique du sport en général et du

---

<sup>3</sup> René Maheu cité par Abdoul Wahid KANE in « Sport et Education pour un meilleur devenir au Sénégal » Mémoire de maitrise et STAPS 1982 -1983.

<sup>4</sup> Michel Bouet (1968): Significations du sport, Paris, édition universitaire

<sup>5</sup> Le Petit Larousse : « l'ensemble des traits de caractère, des comportements, des aptitudes etc., qui individualisent quelqu'un ».

loisir. D'ailleurs, le constat est qu'aujourd'hui, on assiste à la reconversion ou à la transformation des activités physiques de loisirs en activités sportives.

La pratique du sport donne goût aux élèves sportifs pour atteindre une formation complète (physique, virile, morale, sociale) et aimer ainsi le sport au point de continuer après l'âge scolaire.

### **I.2.5 Fonction culturelle**

La culture est généralement définie comme l'ensemble des rapports moraux, physiques et mentaux nés de la rencontre de l'homme avec la nature et avec son semblable. Or le sport scolaire permet la découverte et la rencontre de l'autre, ce qui veut dire que c'est un facteur d'enrichissement, d'échanges culturels inégalables.

C'est sans doute au regard de ces multiples fonctions que le sport sera réclamé puis intégré par le système éducatif.

## **I.3 L'intégration du sport scolaire dans les systèmes d'enseignement en Europe (Angleterre, France) et au Sénégal.**

Le sport scolaire et universitaire, à travers ses fonctions précisées ci-dessus, a connu des processus qui l'ont conduit à intégrer les secteurs d'enseignement en Europe avant de se propager dans le reste du monde.

### **I.3.1 En Europe et en France**

L'Histoire du Sport atteste que l'introduction du sport dans les établissements scolaires en Europe s'est faite au 19<sup>ème</sup> siècle avec l'invention de pratiques sportives en Angleterre par les élèves (de 1820 à 1860). Cependant, les jeux (football, course) sont désapprouvés par les chefs d'établissement qui les considèrent comme indignes d'un gentleman. Les écoles les plus distinguées (Cambridge, Eton) parce que plus anciennes, plus conservatrices, pratiquent des jeux individuels, alors que les jeux collectifs vont se répandre dans les autres collèges.



Lorsque les réformes du système éducatif engagées sous Thomas Arnold<sup>6</sup> tendront à se diffuser et à se généraliser, les grandes écoles resteront encore fermées à l'invasion bourgeoise. A son arrivée au collège de Rugby, T. Arnold se trouve placé devant le problème du rétablissement de l'autorité et de l'influence d'un chef d'établissement. Confronté à un problème de pouvoir et de rétablissement du contrôle des maîtres sur les élèves, Arnold aura réussi à rétablir la confiance entre lui et les préfets, en instituant le « self-government » (les élèves se prennent en charge).

L'utilisation du « self-government » eut pour seconde conséquence, la restauration des jeux qui en constituaient la plus spectaculaire expression. Ainsi, le développement des sports peut être considéré comme le résultat de l'encouragement actif des éducateurs et il est avant tout la conséquence de l'action des élèves pour la reconnaissance de leur auto-administration. C'est dans cette optique que les sports se sont développés au-delà de l'Angleterre, en France.

En France, l'institutionnalisation du sport scolaire est marquée par différentes étapes. En 1888, les premières associations sportives pour la pratique du sport en milieu scolaire sont créées. Puis, l'office du sport universitaire est né en 1931. En 1938, l'office du sport scolaire et universitaire(OSSU) est créé. La création d'associations sportives est obligatoire dans les établissements du second degré en 1945 ; et l'enseignant d'EPS dispose d'un forfait de trois heures dans son service pour animer l'Association Sportive (AS) à partir de 1950. En 1962, l'OSSU devient Association Sportive Scolaire et Universitaire (ASSU) qui va se scinder en Union Nationale du Sport Scolaire et en Fédération Nationale du Sport Universitaire. En 1978, la scission de l'UNSS en deux fédérations eût lieu. L'UNSS passe sous la tutelle du MEN en 1981.

Cette intégration ne va pas seulement se limiter en Europe. Le mérite reconnu au sport scolaire et universitaire va être, davantage, partagé au Sénégal.

---

<sup>6</sup> Thomas Arnold (initiateur du « self government »), le premier, des grands éducateurs anglais. C'est lui qui d'abord a l'idée de confier aux élèves des dernières années la conduite de leur propre école.

### **I.3.2 Au Sénégal**

L'intégration du sport dans le secteur scolaire et universitaire au Sénégal s'est faite avec la colonisation. Ainsi, le sport sera introduit dans le milieu scolaire, toujours, dans l'optique d'éduquer et de civiliser les populations. Ceci aura été à l'origine de la création de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (OSSU) de l'Afrique Occidentale Française avant l'indépendance.

Au lendemain de l'indépendance du Sénégal, l'Union des Associations Sportives des Ecoles Primaires (UASEP) est créée suite à la volonté politique de l'Etat du Sénégal de développer et de promouvoir le sport en milieu scolaire et universitaire.

Aujourd'hui, la légitimité de promouvoir et d'organiser la pratique sportive pour les étudiants des universités et élèves des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que pour les élèves des classes antérieures au baccalauréat, est conférée à l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (UASSU), sous la tutelle du Ministère des Sports. L'UASSU est née de la fusion de l'OSSU et de l'UASEP, par le décret 71-765 du 12 Juillet 1971 portant réglementation des activités physiques sportives scolaires et universitaires. Suivant les dispositions de l'article 4 de ce décret ses missions sont :

- ✓ « De contrôler le fonctionnement des associations sportives de tous les établissements scolaires et universitaires.
- ✓ D'assurer la propagande en faveur de toutes les épreuves et manifestations sportives proposées aux étudiants et aux élèves des établissements précités.
- ✓ D'organiser :
  - Des épreuves sportives ayant un caractère de manifestations de masse
  - Des compétitions scolaires et universitaires sur le plan régional, interrégional, national et international
  - Des compétitions ayant pour but de désigner dans chaque discipline sportive les champions scolaires et universitaires.
  - Des manifestations sportives, artistiques et culturelles.

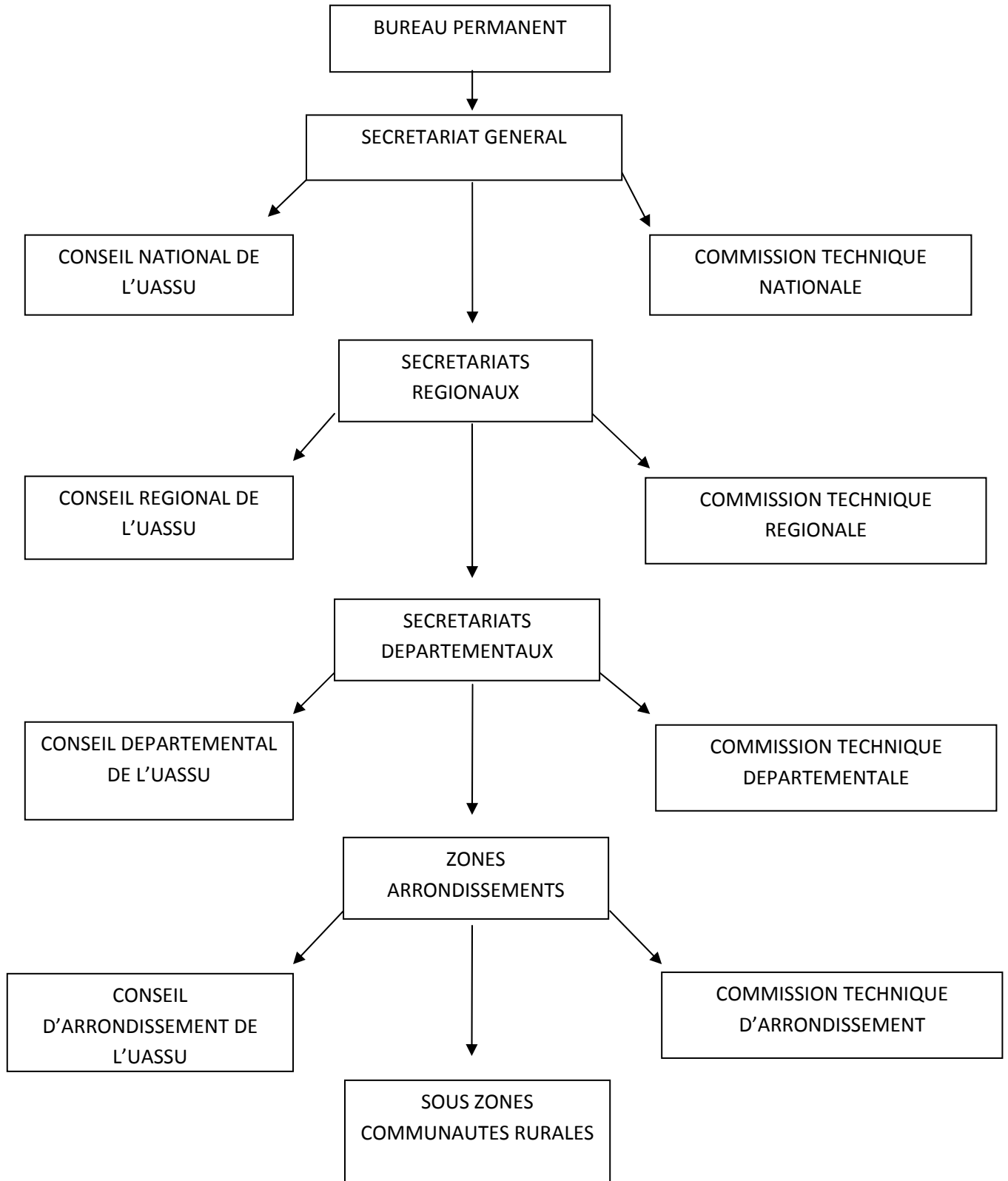
- ✓ De représenter le Sénégal dans les organisations scolaires et universitaires internationales.
- ✓ De représenter les associations sportives scolaires et universitaires au Comité National Olympique Sportif Sénégalais et dans les autres organismes sportifs de coordination ».

Ainsi, suivant les dispositions de l'article 3 de l'arrêté ministériel n° 1033 SEJS du 10 février 1972 fixant son statut, « l'UASSU qui est placée sous l'autorité du Ministre chargé de la jeunesse et des sports, est administrée par :

- Un bureau permanent
- Un secrétariat général
- Un conseil national
- Une commission technique nationale »

Chacun de ces organes nationaux a ses structures déconcentrées au niveau régional, départemental et local. Cf. organigramme suivant.

**STRUCTURE DE L'UNION DES ASSOCIATIONS  
SPORTIVES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES**



Aujourd'hui, « la pratique du sport vise l'éducation, la formation et l'amélioration de la santé physique et morale des pratiquants. Elle participe également à l'amélioration de la qualité de vie. Elle se fait sous formes :

- D'éducation physique et sportive comme facteur d'éducation, d'hygiène corporelle et de santé de la jeunesse ;
- De sport récréatif, facteur de détente, de loisir et d'animation de masse
- De sport de compétition, facteur de formation, d'émulation et d'épanouissement physique et moral des individus »<sup>7</sup>.

Quels peuvent être les rôles et l'intérêt du sport scolaire et universitaire au regard de cette orientation du sport au Sénégal ?

A travers les différentes finalités et valeurs qu'il peut véhiculer, le sport scolaire peut favoriser une meilleure accessibilité au sport de loisir d'abord ; en ce sens qu'il permet aux élèves de s'adonner à la pratique du sport, d'avoir le goût du sport au point de continuer à le pratiquer en dehors de l'institution scolaire.

Ensuite, le sport scolaire constitue un tremplin pour le sport de haute compétition ; il offre aux élèves la possibilité de s'accomplir ou de gagner leur vie ; d'ailleurs une de ses vocations est de contribuer à la formation d'une élite sportive.

Enfin, le sport scolaire peut être un instrument de formation remarquable pour préparer les jeunes à se responsabiliser et à prendre en charge leur avenir ; il demeure primordial que cette formation doit être initiée à l'école élémentaire et se développer dans l'enseignement secondaire puis à l'université. Et c'est dans cette perspective que l'éducation physique se l'approprie pour favoriser une meilleure éducation du corps en utilisant comme supports des pratiques physiques et sportives. Ces considérations sont mieux précisées dans le recueil des textes réglementaires relatifs à l'EPS (I.O) où « l'EPS vise à établir une transition plus souple entre la vie sportive de l'élève et celle de l'adulte ». Par ailleurs, il faut noter que la relation entre le sport et l'école est double car, de la même manière que

---

<sup>7</sup> Loi N° 84-059 du 23 mai 1984 portant *Charte du sport*.

l'école utilise le sport comme un moyen d'éducation, la pratique du sport à l'école favorise aussi la formation de futurs champions sportifs éveillés ; d'où l'importance de ce double rapport.

Ces différentes dimensions de la pratique du sport en tant que loisirs épanouissants et activités lucratives justifient la définition du sport de George Magnane : « C'est une activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comportant des règlements et institutions spécifiques et susceptible de se transformer en activité professionnelle »<sup>8</sup>.

Après avoir défini le sport scolaire et universitaire, montré les fonctions, les rôles et l'intérêt de ce dernier d'abord, son intégration dans le secteur scolaire et universitaire ensuite, nous allons, dans la partie qui suit, faire la présentation de la méthodologie adoptée pour notre travail.

---

<sup>8</sup> George Magnane in *La culture sportive*. Guay, D. (1993). Paris : PUF.



## **CHAPITRE II : METHODOLOGIE**

## **CHAPITRE II : METHODOLOGIE**

Cette partie présente la méthodologie adoptée pour les besoins de l'étude. Celle-ci est faite à Dakar où nous avons eu l'opportunité de rencontrer l'ensemble des acteurs du sport scolaire et universitaire durant le festival 2008. La méthodologie repose essentiellement sur l'entretien et l'analyse documentaire comme instruments de recherche. Ainsi, les difficultés rencontrées au cours de l'enquête vont être indiquées.

### **II.1 Les instruments de recherche**

Pour la réalisation de cette étude, l'entretien et l'analyse documentaire sont utilisés comme instruments.

#### **II.1.1. L'entretien**

L'utilisation de l'entretien s'explique par la nature de notre étude qui consiste à recueillir le maximum d'informations auprès des personnes qu'elle cible. A cette fin, nous avons élaboré :

- ✓ Des guides pour les administrateurs du sport scolaire et universitaire
- ✓ Un guide pour les directeurs techniques nationaux de disciplines sportives pratiquées aux niveaux scolaire et universitaire.

Les guides avaient essentiellement été axés sur les thèmes suivants :

- Les missions du sport scolaire
- Les conditions de réalisation des missions
- La coopération entre le sport scolaire et les autres secteurs de la pratique sportive.

A ce titre, nous nous sommes rendu dans des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur, secondaire, moyen secondaire (cf. annexes) en plus des lycées Blaise Diagne et John F. Kennedy qui étaient les lieux de regroupement des délégations durant le festival, pour y effectuer des entretiens. Nous avons mené d'autres entretiens au Ministère de l'Education, au Ministère des Sports, au siège de l'UASSU situé au Stade Léopold Sédar SENGHOR. Enfin nous avons mené aussi des entretiens aux domiciles d'anciens secrétaires nationaux de l'UASSU.



Au total, nous avons pu réaliser trente et un (31) entretiens auprès de secrétaires nationaux, régionaux et départementaux de l'UASSU, de coordonnateurs, de secrétaires d'AS, du chef de la division de l'animation sportive scolaire et universitaire du Ministère des Sports, du chef de la division des sports et des activités de jeunesse du Ministère de l'Education et de directeurs techniques nationaux. (Cf. annexes).

La forte concentration d'infrastructures à Dakar ainsi que les nombreux chantiers ont, souvent, constitué des problèmes de déplacements et, par conséquent, ont engendré des difficultés matérielles et financières. Nous avons rencontré aussi d'autres difficultés liées à l'indisponibilité des personnes ressources et à la difficulté de se départir de leurs convictions personnelles pour valoir une construction objective.

### **II.1.2. L'analyse documentaire**

Elle a permis d'avoir des arguments solides relatifs à la connaissance du secteur scolaire et universitaire, aux orientations qui lui sont assignées ainsi que leur application. Ainsi, des œuvres de sociologie du sport, des textes réglementaires du sport scolaire et universitaire (loi, décrets, arrêtés, rapports et règlements généraux de l'UASSU) et des mémoires réalisés jusqu'ici par nos camarades de l'INSEPS (cf. références bibliographiques) ont été exploités.

Les difficultés rencontrées relèvent principalement de la rareté des documents liés à notre thème d'études. Autrement dit, l'insuffisance de documents relatifs à ce secteur de la pratique du sport s'explique par la rareté des études menées jusqu'ici sur le sport scolaire et universitaire.

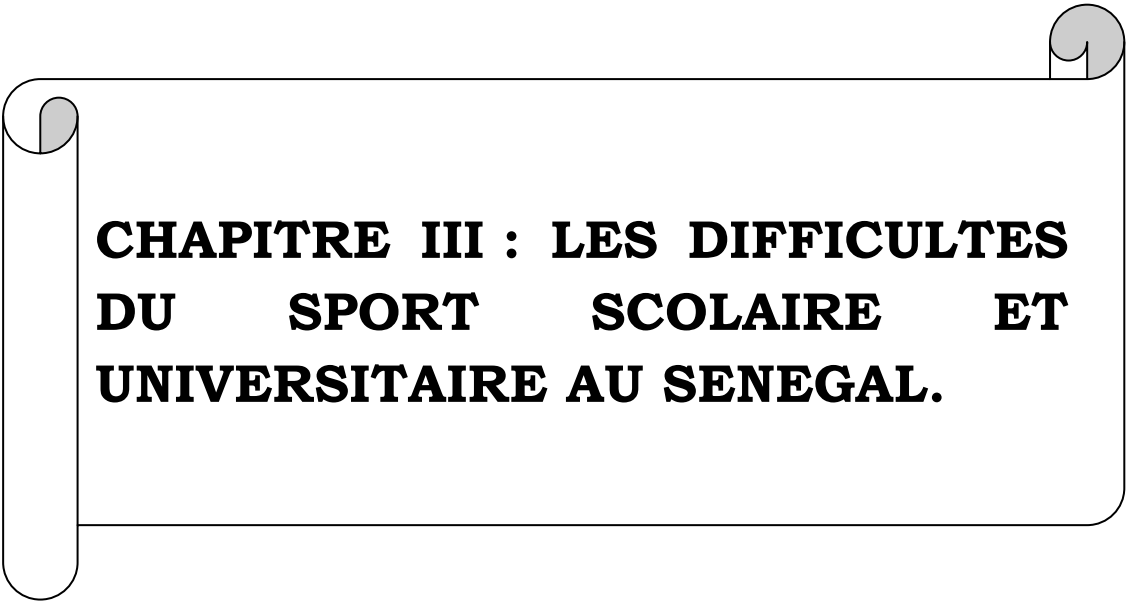
Un témoignage, en tant qu'acteur ayant participé aux compétitions sportives du cycle moyen secondaire au cycle universitaire ou supérieur, va être mis à profit. En fait, notre itinéraire dans ce secteur du sport pourra apporter un éclairage sur la situation qu'il traverse.

## **II.2. Traitement des données**

Pour le traitement des données, nous avons procédé à la transcription directe des entretiens effectués. Sur ce point, nous avons regroupé les informations obtenues à travers une approche thématique et

nous avons pu identifier les facteurs limitant le développement du sport scolaire et universitaire.

Ceci a permis d'étudier, à travers l'attitude des acteurs de cette communauté, les difficultés du sport scolaire et universitaire qui vont être présentées dans la partie qui suit.



**CHAPITRE III : LES DIFFICULTES  
DU SPORT SCOLAIRE ET  
UNIVERSITAIRE AU SENEGAL.**

## **CHAPITRE III : LES DIFFICULTES DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU SENEGAL**

Cette partie fait l'objet de la présentation des résultats obtenus au cours de notre enquête ainsi que leur discussion. Les investigations menées ont permis de mettre en exergue les problèmes fréquemment rencontrés par le sport scolaire et universitaire. Ces problèmes sont inscrits dans les thèmes suivants :

- ✓ Le cadre réglementaire
- ✓ Les ressources
- ✓ L'organisation
- ✓ L'engagement et la motivation des acteurs

### **III.1. Le cadre réglementaire**

Le sport scolaire et universitaire est confronté à des difficultés du point de vue réglementaire. Le rattachement du sport scolaire et universitaire constitue un frein à son développement. Il s'ensuit même une remise en question des orientations assignées à ce domaine de la pratique sportive.

#### **III.1.1 Une tutelle contestée**

Le sport scolaire et universitaire a été de tout temps sous la tutelle du MS. Mais, il ressort de nos entretiens que ce rattachement constitue aujourd'hui une contestation. En fait, les enseignants d'EPS réclament le transfert du sport scolaire au Ministère de l'Education.

Les raisons de cette crise institutionnelle semblent être, d'une part, l'absence de mainmise par le ministère des sports à l'égard des enseignants d'éducation physique et sportive transférés depuis 1994 au ME ; d'autre part, le fait que l'ensemble des acteurs dépendent du ME.

Cette crise entraîne, depuis 2001, le boycott des compétitions sportives scolaires. Ceci explique en même temps la diminution du nombre de licenciés du secteur scolaire et universitaire passé de 25497 en 1999 à 15536 en 2007. La majeure partie des athlètes constituée par les cadets et les juniors des cycles du moyen secondaire et du secondaire sont

absents à cause du boycott. Et « le nombre de licenciés actifs ou engagés dans les compétitions sportives scolaires et universitaires demeure très minime par rapport au nombre total de licenciés »<sup>9</sup>.

Lors du festival de 2008, le discours du secrétaire national de l'UASSU était axé sur un appel au dialogue et à la concertation entre l'ANEPS et les structures chargées de la gestion du sport scolaire et universitaire dans un contexte où c'est le sport sénégalais qui semble être en situation de crise.

Cette crise est à l'origine du développement et de la promotion de l'animation sportive interne c'est-à-dire de l'organisation de compétitions sportives au sein des établissements. L'animation sportive interne connaît aujourd'hui une ampleur plus significative encore aux lycées Blaise Diagne, Maurice De La Fosse et Lamine Guèye que l'animation externe essentiellement constituée par les compétitions organisées par l'UASSU.

### **III.1.2. Une absence d'Ethique**

Le sport scolaire est porteur de valeurs morales qui en font un moyen d'éducation, un facteur d'épanouissement et de promotion de la personne. Cependant, il en est autrement aujourd'hui car de réels problèmes éthiques affectent le sport scolaire.

« Le sport scolaire est secoué par des cas de fraudes déplorables surtout au niveau de l'âge des participants »<sup>10</sup>. « Ce phénomène est plus observable dans les écoles privées qui utilisent le sport non pas pour l'épanouissement de leurs élèves ou étudiants mais pour mener la publicité de leurs écoles »<sup>11</sup>.

Qu'est ce qui pourrait bien expliquer la présence de la fraude dans les compétitions organisées au plan scolaire et universitaire ?

Comment se fait-il que ceux qui doivent apprendre et donner aux enfants des valeurs éducatives n'en disposent pas ?

---

<sup>9</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.

<sup>10</sup> Léopold Germain SENHOR document de présentation de l'UASSU 2007

<sup>11</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.

Comment peut-on empêcher son élève de tricher alors qu'on est soi-même tricheur ?

Le sport scolaire et universitaire a perdu sa vocation première car il connaît une crise des valeurs. En fait, le sport scolaire et universitaire constituait la mère de toutes les pratiques sportives et en même temps le creuset d'une élite sportive. Aujourd'hui, il y a une inversion des tendances surtout au niveau des écoles privées dont l'enjeu est de gagner coûte que coûte. Les participations aux championnats nationaux scolaires et universitaires de 2006 et 2007 permettent d'en témoigner. C'est le cas d'un institut privé qui sélectionne les meilleures joueuses des clubs de Dakar pour leur permettre de participer aux compétitions destinées aux populations scolarisées. Or l'article premier du chapitre 1 des règlements généraux de l'UASSU déclare que « ne sont scolaires que les élèves fréquentant les établissements d'enseignement privé ou public inscrits sous les contrôles de l'établissement et suivant régulièrement les cours d'une classe de cet établissement ».

Le sport scolaire et universitaire qui était le réservoir où puisait le sport de masse et de compétition s'oriente vers les acteurs desdits sports dénaturant ainsi l'esprit dans lequel il s'inscrivait. Ces considérations semblent témoigner qu'aujourd'hui la logique productiviste du sport, la rentabilité priment sur la logique éducative. C'est une des raisons pour lesquelles le sport scolaire semble être ignoré.

Le sport scolaire et universitaire doit reposer sur un esprit fait avec de réels principes éthiques, sinon il est vide de sens. Plus grave encore, il peut se révéler comme une expérience nuisible pour ses participants.

### **III.1.3. Une politique sportive incohérente**

Il ressort de nos entretiens que « les missions assignées au sport scolaire sont inadaptées à la politique sportive au Sénégal du point de vue pratique. Les textes réglementaires et organisationnels ne répondent plus aux attentes du sport scolaire ». Aujourd'hui, il y a « une augmentation des établissements scolaires et universitaires d'enseignement public et privé en

plus du nombre d'élèves et étudiants »<sup>12</sup>. Malgré ces augmentations significatives, il ressort de nos entretiens une insuffisance d'activités sportives pour les élèves (les championnats locaux, départementaux et régionaux ne suffisent pas pour promouvoir le sport scolaire ; les compétitions n'arrivent pas à terme). Lors du festival 2008, seules douze disciplines sportives sont pratiquées alors que le Sénégal en compte plus d'une cinquantaine. Un inspecteur des sports et des loisirs réfute même l'existence d'activités sportives scolaires au niveau des zones d'arrondissement (Cf. organigramme UASSU). D'ailleurs, des hauts responsables de la communauté sportive scolaire font savoir que « les activités sportives organisées n'ont pas l'ambition de promouvoir le sport au niveau scolaire. Cependant, elles revêtent seulement un caractère d'animation des établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire »<sup>13</sup>.

A ce titre, toutes ces considérations montrent l'absence de cohérence et même de pertinence des orientations et des missions assignées au sport scolaire. En outre, la politique sportive, telle qu'elle est élaborée dans la charte du sport, est très loin des exigences du sport moderne. Ceci est mieux précisé dans la lettre de politique sectorielle (2004) du sport au Sénégal où il est noté parmi les faiblesses de la charte du sport « l'inadaptation de la loi par rapport aux mutations intervenues dans la gestion des activités physiques et sportives à l'école et à l'université »<sup>14</sup> ; il n'y a pas une application des dispositions prises à ce niveau.

---

<sup>12</sup> Ministère de l'Education, Direction de la planification et de la réforme de l'Education. Annuaire Statistique National 2006/2007.

<sup>13</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.

<sup>14</sup> Ministère des Sports : lettre de politique sectorielle du sport (2004) document diagnostic, page 7.

### **III.2. Des ressources insuffisantes**

Le sport scolaire connaît un déficit criard de ressources aussi bien humaines que matérielles et financières

#### **III.2.1. Insuffisance des Ressources Humaines**

La pratique du sport nécessite une implication de personnes tenues d'en assurer la gestion, l'administration et la sécurité de tous les acteurs. Or, il ressort de nos investigations que le bureau national de l'UASSU qui est le cadre institutionnel du sport scolaire ne dispose que :

- ✓ D'un secrétaire général
- ✓ D'un secrétaire général adjoint
- ✓ D'une trésorière
- ✓ D'un responsable des statistiques
- ✓ D'un responsable du sport universitaire

En réalité, les membres du bureau demeurent très insuffisants par rapport aux charges administratives, et il ressort de nos entretiens avec des secrétaires généraux de l'UASSU que « le bureau national n'est complet qu'à la veille des grands événements (festival ou championnats nationaux), pour assurer ses missions. Aussi c'est le secrétaire général qui, la plupart du temps, est présent et fait tout ». Malgré l'importance et la charge des travaux administratifs, le bureau national n'a pas de secrétaire de direction.

Si le bureau national est peu étoffé en ressources humaines avec seulement cinq (5) personnes, que dire alors des bureaux régionaux et départementaux qui ne comptent qu'une personne tenue d'assurer toutes les tâches qui leur sont dévolues ? Pis, les mêmes secrétaires généraux affirment lors de nos entretiens que « ce ne sont pas tous les bureaux départementaux qui disposent d'un secrétaire pour la gestion du sport scolaire ».

Sur le plan technique, « l'entraînement et l'encadrement des équipes dans les établissements scolaires et universitaires sont assurés par des personnes disposant d'une formation très insuffisante »<sup>15</sup>. Ceci pose donc un problème de ressources compétentes car l'Etat recrute des personnes

---

<sup>15</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.



n'ayant pas un degré de qualification nécessaire pour dispenser les cours d'éducation physique et sportive et assurer en même temps l'encadrement des acteurs du secteur sportif scolaire. Il ne suffit pas d'avoir un diplôme d'initiateur pour assurer un bon encadrement sportif.

Sur un autre plan, il y a une absence de personnel médical dans les compétitions scolaires et universitaires. La visite médicale qui revêt un caractère obligatoire est aujourd'hui délaissée surtout au niveau moyen secondaire. Il n'y a aucune assistance médicale à l'exception des grandes manifestations (festival, championnats nationaux et finales régionales et départementales). Les élèves victimes de blessures durant les compétitions sont pris en charge par leurs propres camarades ou par les accompagnateurs.

Il y a aussi un déficit au niveau des arbitres, car souvent c'est un arbitre qui doit assurer deux (2) matchs successifs en lieu et place de deux (2) ou trois (3) par match. Il se pose aussi un manque notoire d'officiels traduisant en même temps la problématique de l'utilité des stages organisés pour des centaines de jeunes durant les festivals ou les championnats nationaux scolaires et universitaires.

Au regard de toutes ces considérations, l'Etat du Sénégal n'octroie pas au sport scolaire et universitaire des moyens humains suffisants pour l'exécution de ses missions. Or, c'est à l'ETAT qu'il revient de mettre à la disposition de ce secteur les ressources humaines suffisantes. Mais, les réalités, présentement vécues par le sport scolaire au Sénégal, sont loin de refléter une telle disposition. Bref, les moyens humains font vraiment défaut dans ce secteur sportif.

Après les ressources humaines, quelles sont les ressources matérielles dont dispose le sport scolaire ?

### **III.2.2. Insuffisance des Ressources Matérielles**

La pratique du sport exige l'aménagement des infrastructures et des équipements administratifs et sportifs pour assurer, en plus de la sécurité et de la gestion, une prestation de bonne qualité. Mais, il s'y ajoute les problèmes de moyens matériels en plus du manque de personnel. En fait, il ressort de nos entretiens que le bureau national constitué de cinq (5)

membres dispose du matériel ci-après :

- ✓ Quatre ordinateurs
- ✓ Un téléphone
- ✓ Un fax
- ✓ L'Internet

Ce matériel est destiné à l'exécution des tâches administratives grâce à une collaboration limitée avec la division du matériel et transit administratif (DMTA) du Ministère de l'Education. Cependant, les bureaux des structures régionales et départementales n'ont pas de matériels informatiques et bureautiques, à l'exception de certains où il y a cumul de fonctions de secrétaires départementaux de l'UASSU et de chefs de services départementaux des sports et des loisirs.

En outre « le sport scolaire connaît une insuffisance d'installations sportives qui répondent aux normes ; le cadre de la pratique est moins sécurisant. Les infrastructures sportives sont réservées aux compétitions organisées par les autres secteurs de la pratique du sport »<sup>16</sup>. Les pouvoirs publics mettent les installations sportives à la disposition des autres secteurs du sport ; en effet, le sport scolaire organise ses compétitions sur des terrains vagues ou dans des camps militaires ou sur les terrains aménagés dans les institutions scolaires.

Par ailleurs, il ressort de nos entretiens que « certaines compétitions sportives scolaires sont reportées à cause de l'organisation de compétitions sportives autres que scolaires ». Or l'article 23 de la charte du sport stipule, « l'Etat, les collectivités publiques, les sociétés et les entreprises locales créent les infrastructures susceptibles de favoriser tant la pratique de l'éducation physique et du sport de masse, que l'organisation de la haute compétition sportive ». C'est l'Etat qui doit mettre à la disposition du sport scolaire les installations dont il a besoin.

A ce sujet, l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar qui aurait dû avoir un rayonnement sportif grâce à ses 60000 étudiants environ ne dispose que de :

---

<sup>16</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.

- ✓ Deux terrains de basket
- ✓ Un stade avec un terrain de football dans un état déplorable
- ✓ Deux terrains secondaires de football
- ✓ Une piste d'athlétisme qui ne répond plus aux normes requises
- ✓ Une tribune qui risque de tomber si des mesures adéquates ne sont pas prises pour sa réfection
- ✓ Un terrain de volleyball
- ✓ Un terrain de handball
- ✓ Un terrain de football peu sécurisant à l'école supérieure polytechnique (ESP)

Non seulement il y a une insuffisance des installations sportives au niveau des institutions scolaires et universitaires, mais de surcroit, ces installations sont utilisées la plupart du temps par des populations qui ne sont ni scolaires, ni universitaires (Dakar Université Club).

Nous notons par ailleurs que l'augmentation de la population scolaire constitue une entrave en ce sens qu'elle ne suscite aucune mesure d'accompagnement sur le plan infrastructurel. Il n'y a pas d'aménagement d'installations sportives malgré les effectifs devenus pléthoriques dans les établissements scolaires. Ce problème est plus présent dans des écoles privées qui sont obligées de louer des terrains pour faire de l'animation sportive.

Ces considérations font dire à un coordonnateur que « nous ne pouvons pas faire le distinguo entre le matériel didactique utilisé pour le cours d'éducation physique et le matériel destiné au sport scolaire ».

Au vu de tous ces propos avancés, le sport scolaire et universitaire connaît de sérieux problèmes matériels.

Maintenant qu'en est-il des ressources financières ?

### **III.2.3. Insuffisance de Ressources Financières**

Le sport scolaire et universitaire est administré par différents services qui doivent bénéficier de crédits de fonctionnement suffisants pour la réalisation d'infrastructures, d'installations sportives, l'acquisition d'équipements, de matériels bureautique, informatique etc. Mais en ce qui concerne les ressources financières, les mêmes problèmes surviennent. L'UASSU bénéficie aujourd'hui :

- ✓ De fonds de relance depuis 1998, au vu des problèmes qu'elle traversait (à raison de 50 de millions de francs CFA jusqu'en 2006) qui sont transférés aujourd'hui dans les fonds de développement du sport.
- ✓ « Le budget réservé au festival national et/ou aux championnats nationaux scolaires et universitaires qui était de 70 millions de francs CFA, jusqu'en 2007 est aujourd'hui diminué jusqu'à 62 millions de francs CFA.
- ✓ La Primature octroyait aussi 20 millions de francs CFA entre 2003 et 2005, depuis, cette subvention est quasi inexistante ; c'est-à-dire, elle demeure irrégulière.
- ✓ Le budget du ministère des sports était de 7 milliards 553 millions de francs CFA en 2007"<sup>17</sup>.

Ceci montre, d'abord, que le sport scolaire et universitaire est toujours à la traîne, car comme le nom l'indique, ces fonds étaient destinés depuis 1998 à relancer le sport scolaire et universitaire. Mais si de nos jours, on parle encore de fonds de relance, c'est parce que la mission semble être mal accomplie.

Ensuite, le cumul des fonds attribués au sport scolaire par l'Etat durant l'année 2007 est :

70 millions de francs CFA (Championnats Nationaux Universitaires et Scolaires) plus (+) 50 millions de francs CFA (Fonds de Relance) ; ce qui fait 120 millions de francs CFA.

---

<sup>17</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.

Or, il ressort de nos entretiens que « les dépenses d'un match de l'équipe nationale A de football, organisé au Sénégal, sont estimées à 150 millions de francs CFA ». Autrement dit, les dépenses annuelles du sport scolaire représentent 80% des dépenses d'un match de football de l'équipe nationale. Cela traduit effectivement un déséquilibre en rapport avec la répartition de l'enveloppe budgétaire réservée au sport scolaire.

Toujours dans ce même ordre d'idées, il est de fait constater l'absence de transparence dans la gestion des fonds au niveau de l'université Cheikh Anta DIOP. Un exemple très simple : chaque étudiant cotise, dans ses frais d'inscription, mille francs CFA au niveau du budget du sport à l'université. Autrement dit, l'argent transféré par les étudiants au budget du sport affecté au rectorat peut être estimé à soixante millions (60 000 000) de francs CFA environ. « Les dépenses faites dans le cadre de l'organisation des compétitions ainsi que les conditions de leur réalisation sont loin de refléter l'utilisation d'une telle somme d'abord »<sup>18</sup> ; un haut responsable du sport universitaire affirme ensuite : « on nous donne la volonté de gérer mais on ne nous donne pas le pouvoir de gérer. Bien que nous soyons là depuis 20 ans, nous nous contentons toujours de faire des commandes mais c'est le secrétaire général de l'université qui approuve ou pas nos requêtes ». Ces considérations posent en même temps la problématique de l'autonomie des gestionnaires (experts et hommes de terrain) par rapport aux autorités administratives qui n'ont aucune connaissance du sport et de ses dérivés.

Cependant, cet argent pourrait être utilisé à des fins meilleures dans un environnement aussi démunie que l'UCAD en matière d'installations et d'équipements sportifs.

Ce même responsable du sport universitaire fait savoir qu'une bonne partie des ressources financières destinées à ce secteur est affectée à la section football du Dakar Université Club qui ne compte pratiquement que sept (7) étudiants dans ses effectifs de 2008. Comme aussi, l'université n'a aucune part dans les transferts de joueurs dudit club.

Au niveau des établissements secondaires et moyens secondaires, ce sont les élèves qui cotisent 200 francs CFA pour les frais de l'association

---

<sup>18</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.

sportive transférés aujourd'hui au niveau de l'intendance ; ce qui est très insuffisant.

Par ailleurs, il ressort de nos entretiens avec les coordonnateurs et les secrétaires d'AS qu'il n'y a aucune assistance financière aux AS venant de l'UASSU et d'autres partenaires. Certaines écoles privées sont obligées de louer des terrains pour pouvoir s'entraîner.

Le sport scolaire et universitaire peut-il vraiment aller de l'avant ? En toutes circonstances, les moyens mis à sa disposition n'encouragent pas ou ne tendent pas vers le rayonnement attendu de ce secteur important du sport au Sénégal. Pis, il semble ne pas échapper à d'autres difficultés que nous allons montrer dans ce qui suit.

### **III.3. Des acteurs peu engagés et/ou peu motivés**

Aujourd'hui, des acteurs du sport scolaire et universitaire manifestent peu d'engagement et/ou peu de motivation.

#### **III.3.1. L'engagement des enseignants d'EPS**

L'engagement des enseignants d'éducation physique et sportive dans les activités sportives scolaires et universitaires laisse vraiment à désirer.

Bien qu'ils aient 3 heures rémunérées dans leurs salaires, il ressort de nos entretiens que des enseignants, au lieu de s'acquitter de leur devoir d'assurer l'encadrement sportif, passent plus leur temps à faire du travail au noir en s'engageant dans d'autres activités dans le secteur privé. Pis, dans la frange des boycotteurs aux compétitions sportives scolaires, la plupart délaissent leurs écoles et vont s'engager avec des écoles privées où ils sont encore rémunérés. Ceci pose un problème d'éthique et de loyauté de la part de ces enseignants. Ces considérations témoignent que ces agents ne pensent pas à servir mais cherchent plutôt à se servir. Au lieu d'imaginer des solutions pour redynamiser le sport scolaire et universitaire, ils se préoccupent plus de leurs intérêts personnels en dévalorisant sciemment ou non leur profession.

### **III.3.2. Des élèves et des parents peu motivés**

Il ressort de nos entretiens avec l'ensemble des responsables administratifs du secteur scolaire et universitaire que les élèves et leurs parents ne sont pas motivés à prendre part aux activités sportives.

Chez les élèves, ce déficit de motivation semble s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas de suivi ni pour les jeunes talents détectés, ni pour les stagiaires formés, ni de récompenses pouvant les motiver davantage. Aussi, il n'y a pas une prise en compte de l'engagement des élèves par leurs établissements. Autrement dit, aucune mesure d'accompagnement n'est accordée aux élèves sportifs.

Quant aux parents, ils ne semblent pas encourager la pratique du sport à l'école vu le déficit de moyens ainsi que tous ces problèmes cités plus haut. C'est pourquoi les parents refusent que leurs enfants s'engagent dans des activités autres que leurs études. Ceci est plus observable dans les écoles privées où pour les parents, la priorité est la scolarité de leurs enfants, d'autant plus qu'ils investissent beaucoup d'argent pour leur réussite. Ceci constitue un autre facteur limitant le développement du sport scolaire.

Cependant, les difficultés liées aux ressources et à la non prise en compte des exigences sportives par rapport à celles académiques semblent constituer les principales causes de cette absence de motivation.

### **III.4. Une organisation peu efficiente**

Le sport scolaire et universitaire connaît de réels problèmes liés à l'organisation des compétitions et à l'animation sportive d'une part ; à la coopération avec les autres secteurs du sport et aux conditions socio-économiques d'autre part.

#### **III.4.1. Une programmation non coordonnée**

Les mercredis après-midi ont toujours été réservés au secteur scolaire et universitaire pour organiser ses activités. Mais, aujourd'hui le constat reste que les autres secteurs de la pratique sportive organisent leurs activités les mercredis après-midi au même titre que le sport scolaire et universitaire. Il y a ainsi un conflit car les plages horaires réservées au

sport scolaire et universitaire coïncident avec les compétitions organisées par les fédérations. Ceci peut favoriser l'engagement de l'élève avec son club et non avec son établissement. Or, un ancien secrétaire général de l'UASSU fait savoir que « le fait que l'élève s'engage avec son club et non avec son établissement pouvait porter atteinte au club qui risquait de perdre le match sur tapis vert. Des dispositions réglementaires prises ne permettaient pas aux élèves de délaissier les compétitions sportives scolaires ou universitaires au profit des compétitions sportives organisées par les autres secteurs sportifs ».

Au même moment, des professeurs et chefs d'établissements organisent des cours de rattrapage et de renforcement. A l'université, les plages horaires réservées aux entraînements coïncident avec celles réservées aux travaux dirigés. A l'INSEPS (année universitaire 2008/2009) où le lundi après-midi est réservé à l'UASSU, les étudiants de la première année ont cours ; autrement dit, ils sont obligés, pour s'entraîner avec l'équipe, de sécher leurs cours.

Dès lors, il y a un dysfonctionnement entre la programmation des cours et celle des compétitions sportives scolaires et universitaires. Le sport scolaire ne peut aller de l'avant si les plages horaires qui lui sont réservées sont utilisées à des cours privés, de renforcement et/ou des cours de rattrapage. Ce n'est pas parce que le système éducatif est en situation instable à cause des grèves, qu'il faut puiser dans les horaires consacrés à l'UASSU pour terminer les programmes ou faire du travail d'appoint.

Il nous semble que les principaux concernés étant en mesure de refuser cette situation n'ont pris aucune mesure dans ce sens. Le sport scolaire est un système qui ne peut fonctionner sans une parfaite complémentarité, une cogestion et une implication de tous les acteurs. Ceci commence par l'Etat, suivi des chefs d'établissement, des élèves et surtout des enseignants d'éducation physique et sportive dont l'engagement laisse à désirer.

#### **III.4.2. Une mauvaise Coopération avec les autres secteurs**

Aujourd'hui, tout le monde (les experts, les techniciens, le peuple)



est conscient du fait qu'un système sportif viable ne peut être mis en place que, si seulement, il y a un système performant de gestion et de prise en charge du sport à la base. A ce titre, le sport scolaire et universitaire, constituant la base essentielle, doit occuper une place de choix dans les stratégies menées par les directeurs techniques nationaux. Malheureusement, les stratégies, telles qu'elles sont élaborées, ne sont pas appliquées au Sénégal. La collaboration entre le sport scolaire et les autres secteurs de la pratique sportive est un vrai problème.

Autrement dit, dans les stratégies menées par les directeurs techniques nationaux pour un développement du sport, il y a certes une place réservée au sport scolaire et universitaire ; mais le problème est qu'il n'y a pas une application de cette prise en compte par les DTN. L'échec du sport (cas du football, du basketball, discipline que le Sénégal a dominée sur la scène africaine, sans compter le handball et le volleyball) s'explique par cette mauvaise application de la volonté politique de développement national du sport. Toutes les réussites internationales sportives sont des performances individuelles en athlétisme (Ami MB. Thiam), dans les sports de combat (Hortense Diedhiou ....) : bref au niveau des sports individuels.

### **III.4.3. Une communication des activités sportives défaillante**

Au cours de nos entretiens il ressort que les élèves ne sont souvent pas au courant des prestations de leurs établissements ; les informations ne passent pas. Ceci semble relever d'un problème de communication relative aux activités sportives scolaires et universitaires. Il y a un déficit d'informations au niveau des acteurs.

Par ailleurs, il ressort de nos entretiens que la manière dont les résultats sont donnés pose problème. La presse dit souvent que Dakar est en avance sur Thiès à titre d'exemple etc. Ainsi, au lieu de donner les résultats en désignant successivement les établissements champions, la tendance est tournée vers la région ou la localité dominante. Ce problème aura comme conséquence l'absence d'identification aussi bien des élèves que des chefs d'établissements. L'image de leurs établissements n'est pas véhiculée.

Il est à noter également que, les élèves ne s'engagent plus dans les activités sportives scolaires et mêmes universitaires. Or, les élèves semblent constituer la majeure partie des acteurs du mouvement navétane.

#### **III.4.4. Des conditions de vie des élèves**

L'autre facteur constituant une difficulté pour la promotion du sport scolaire et universitaire se trouve être les conditions de vie des élèves et étudiants.

« L'absence de cantines scolaires, la pauvreté, l'éloignement des domiciles et l'instauration du système « journée-continue », en plus des problèmes de transport, constituent une entrave au développement du sport scolaire au Sénégal »<sup>19</sup>. Les élèves comme les étudiants ne sont pas dans les conditions optimales pour s'entraîner avec leurs équipes. Ils se préoccupent plus de leur intégrité physique et intellectuelle consistant dans ce sens à rentrer chez eux, récupérer et se mettre dans les processus d'acquisition de connaissances.

Le sport scolaire semble connaître des déficits à tous les niveaux : humain, matériel, financier, institutionnel, organisationnel, éthique et motivationnel. En plus, nous avons une insuffisance des activités, une absence d'engagement des enseignants d'éducation physique responsables de l'animation sportive, un désintérêt des parents, enfin une inadaptation et une incohérence des textes par rapport à la pratique du sport aujourd'hui.

A ce titre et eu égard à toutes les réflexions émises dans ce secteur sportif, le sport scolaire a failli à ses missions, d'où la nécessité de revisiter les textes qui l'organisent. Ainsi, nous allons, au terme de ce diagnostic, proposer des voies et des solutions quant aux problèmes que connaît ce secteur important de la pratique sportive au Sénégal.

---

<sup>19</sup> Propos recueillis lors de nos entretiens.



**CHAPITRE IV : PERSPECTIVES.**

## **CHAPITRE IV : PERSPECTIVES**

Après avoir analysé et pris conscience des problèmes posés ci-dessus ainsi que des souhaits de tous les acteurs interpellés au cours de notre enquête, nous allons dégager des pistes pour leur résolution. Ces voies et solutions sont axées sur les thèmes suivants :

- ✓ Une redéfinition des orientations assignées au sport scolaire et universitaire
- ✓ Un renforcement des moyens à tous les niveaux
- ✓ Une nouvelle stratégie de motivation et de sensibilisation des acteurs
- ✓ Une meilleure organisation de l'animation sportive et des compétitions

### **IV.1. Une redéfinition des orientations assignées au sport scolaire et universitaire**

Le sport scolaire et universitaire, au regard de toutes les difficultés précitées, semble avoir failli à ses missions. Ces difficultés rencontrées par ce secteur de la pratique du sport ont montré que la structure institutionnelle (UASSU) est inopérante, incapable d'assurer les missions qui lui sont dévolues. Dès lors, en quoi le sport scolaire et universitaire pourrait-il, dans ce contexte où la pratique du sport se présente d'une manière globale, accomplir les missions qui lui sont assignées ?

Dans cette perspective, cette étude propose la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique sportive scolaire et universitaire avec la création de la charte du sport scolaire et universitaire et l'éclatement de l'UASSU en trois (3) fédérations multidisciplinaires:

- Une Fédération du Sport Primaire
- Une Fédération du Sport Moyen Secondaire et Secondaire
- Une Fédération du Sport Universitaire.

Ce fractionnement pourra permettre d'augmenter le nombre de licenciés et de massifier la pratique du sport tout en relevant son niveau dans les établissements d'enseignement publics ou privés. Le principe de la pluridisciplinarité sera davantage valorisé. En plus, le phénomène de

globalisation fait que la pratique du sport à l'école semble être contrainte de fonctionner dans des environnements compétitifs et suivre l'internationalisation de la connaissance et des compétences. A ce titre, les fédérations citées ci-dessus pourront s'affilier aux fédérations internationales permettant ainsi aux champions sportifs scolaires et/ou universitaires de participer aux compétitions internationales ; et ce secteur reconstituera un creuset du sport d'élite car des athlètes de haut niveau seront issus du sport scolaire. Dans ce sens, l'élite sportive scolaire et universitaire sera beaucoup mieux prise en compte.

Chaque fédération se chargera de la mise sur pied d'un cadre institutionnel (réglementaire, organisationnel). Les missions de chacune de ces fédérations ne consisteront pas à animer ces établissements mais à organiser et à promouvoir le sport scolaire et universitaire en organisant, en plus d'un championnat national, une coupe du Sénégal durant une saison établie par rapport à la programmation des compétitions internationales.

La moitié des membres du bureau de chaque fédération sera essentiellement constituée par les élèves et/ou étudiants afin de les responsabiliser davantage.

Chaque fédération aura une commission technique nationale pluridisciplinaire qui collaborera avec :

- Les directions techniques nationales des fédérations attachées aux autres secteurs de la pratique sportive afin d'assurer, en plus d'un appui technique, la détection des jeunes talents.
- Les services des sports des institutions scolaires et universitaires
- Les établissements spécialisés dans le domaine du sport relativement à leur demande, leurs missions d'enseignement et de recherche.

Ces commissions techniques nationales auront des structures déconcentrées aux niveaux régional et départemental avec la mise sur pied de comités techniques régionaux et départementaux.

Les fédérations veilleront par ailleurs à la santé de leurs licenciés. En d'autres termes, les visites médicales ainsi que le suivi revêtiront un caractère obligatoire et non facultatif. La protection des pratiquants

constituera la préoccupation majeure des fédérations sportives ; et les licenciés ne pourront participer aux compétitions sportives sans avoir un certificat d'aptitude médical certifié par les autorités compétentes.

La propagande, en faveur de toutes les disciplines sportives que les élèves et les étudiants des établissements scolaires et universitaires désireront pratiquer, sera assurée. Cette politique sportive scolaire et universitaire mettra beaucoup l'accent sur la pluridisciplinarité.

Actuellement, le sport scolaire a pour champ spécifique le milieu scolaire et universitaire, les populations qu'il cible dépendent du Ministère de l'Éducation ; en somme même si le Ministère des Sports a la responsabilité de la répartition des tâches dans le domaine du sport, le champ d'action ainsi que les acteurs du sport scolaire et universitaire dépendent des ministères de l'éducation. A ce titre, le rattachement du sport scolaire et universitaire aux différents ministères de l'éducation est une nécessité ; il demeure en même temps le moyen le plus efficace pour résoudre la crise institutionnelle de ce secteur de la pratique sportive. La concertation et le dialogue entre l'ANEPS, le ministère des sports et les ministères de l'éducation (principaux vecteurs du rayonnement de ce secteur sportif) sont impératifs pour mettre fin à la crise institutionnelle.

Toutes ces dispositions prises, en ce qui concerne la collaboration entre les fédérations sportives au niveau primaire, secondaire et universitaire qui assureront la détection des jeunes champions et les Fédérations des disciplines sportives qui en garantiront le suivi et le devenir, devront être respectées.

Les différents ministères de l'éducation mettront aussi sur pied un système de contrôle pour une implication effective des responsables de l'animation sportive. Ce système de contrôle aura pour vocation principale de veiller sur les problèmes d'éthique et de personnalité à l'égard des enseignants d'EPS. La totalité de ces enseignants sera mobilisée pour animer les AS des établissements et organiser les compétitions. A défaut, envisager des sanctions, voire l'exclusion des animateurs sportifs qui ne respecteront pas ces dispositions.

## **IV.2. Un renforcement des moyens à tous les niveaux**

L'Etat devra s'engager à doter de moyens matériels, financiers et humains, toutes les fédérations et leurs structures déconcentrées aux niveaux régional, départemental et local pour un meilleur fonctionnement et un bon rayonnement des activités sportives. Sur ce, les collectivités locales devront se départir de toutes ambitions politiques et permettre aux fédérations de remplir leurs missions au même titre que les fédérations des autres secteurs du sport. Il s'agira d'aménager des infrastructures sportives modernes et de mettre à la disposition du sport scolaire et universitaire les installations dont il a besoin. En ce qui concerne les ressources financières, le sport scolaire et universitaire générera des fonds avec le partenariat de sponsors en plus des pouvoirs publics. Le secteur commercial pourra se servir du sport scolaire et universitaire pour faire sa publicité ; ainsi ce secteur constituera un support publicitaire considérable pour la presse. Sur le plan humain, l'Etat mobilisera tous les enseignants d'EPS d'une part, et assurera la formation de cadres et d'animateurs d'autre part ; en effet, c'est à l'Etat qu'il reviendra d'élaborer un plan de formation harmonisée pour les enseignants vacataires.

## **IV.3. Une nouvelle stratégie de motivation et de sensibilisation des acteurs**

A défaut de créer des lycées et/ou des universités sportifs à l'image de l'institut « diambar » ou du centre africain sport- études), des avantages pourront être accordés aux élèves et étudiants licenciés à ces fédérations qui faciliteront la conciliation de la pratique du sport à tous les niveaux et la poursuite des études. Ainsi, des mesures d'accompagnement seront attribuées aux étudiants et élèves sportifs ; c'est-à-dire, du matériel didactique et des points de bonification aux élèves et étudiants qui sont champions ou vainqueurs des joutes sportives scolaires et universitaires. Ces mêmes élèves bénéficieront aussi d'horaires supplémentaires par rapport aux autres ainsi que des bourses d'études. Il faudra aussi créer des logements spéciaux pour les étudiants et élèves sportifs et tenir compte des exigences universitaires par rapport aux impératifs du sport universitaire (Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, matchs etc.). Les associations sportives des établissements octroyeront aussi des primes lors des

compétitions et favoriseront le remboursement des titres de transport ; autrement dit, indemniseront les déplacements des élèves et/ ou étudiants sportifs.

Pour la communication, il sera créé une politique de sensibilisation centrée sur la création d'un journal pour chaque fédération et dont l'objectif spécifique sera d'inviter les acteurs (à tous les niveaux : administrateurs, encadreurs, accompagnateurs, licenciés etc.) à s'imprégner des valeurs véhiculées par le sport scolaire et universitaire. Ceci favorisera une meilleure connaissance du secteur et motivera sûrement les acteurs qui pourront bien s'y identifier.

Enfin, le dialogue et la concertation seront instaurés avec les parents d'élèves (réunis dans les associations de parents d'élèves) et échanger, avec eux, sur l'intérêt et les rôles que peut avoir la pratique du sport à l'école, sur la personnalité de leurs enfants. Cette démarche pourra gagner leur confiance quant à l'engagement de leurs enfants aux activités sportives scolaires.

#### **IV.4. Une meilleure organisation de l'animation sportive et des compétitions**

Toutefois, chaque ministère, les inspections académiques, les Chefs des établissements supérieurs et ceux des établissements antérieurs au baccalauréat devront respecter les dispositions prises dans le décret n° 73-896 et les nombreuses circulaires de rappel. Il s'agira d'attribuer les plages horaires réservées à l'animation et à l'organisation de compétitions scolaires et/ou universitaires. Autrement dit, il faudra arrêter d'organiser les cours les mercredis après-midi afin de permettre aux élèves de s'adonner à la pratique du sport. Le système d'enseignement, associé à la création de cantines scolaires, pourra favoriser le développement de l'animation sportive dans les établissements scolaires et universitaires.

Ces nouvelles dispositions reflètent les intérêts et les préoccupations des différents acteurs de la communauté sportive scolaire et universitaire interpellés au cours de notre enquête. Ainsi, l'élaboration de ces nouvelles dispositions peut pousser l'ensemble des intervenants à relever le défi d'un sport scolaire performant et capable de jouer ses véritables rôles. Une telle



démarche favorisera le plein épanouissement de ces acteurs et constituera un creuset du sport d'élite dans le dispositif du sport au Sénégal. C'est dans cette perspective que le sport scolaire pourra contribuer au développement du sport au Sénégal.

## **CONCLUSION**

Le sport, au regard de l'intérêt qu'il suscite auprès de tous les Etats, occupe une place certaine dans les politiques de développement du Sénégal. Il est pratiqué selon différents secteurs avec des finalités différentes. Mais, le secteur scolaire qui en constitue la base essentielle connaît une situation de crise. Dans ce cadre, cette réflexion analyse les facteurs explicatifs d'une telle situation et des voies et solutions à dégager.

L'étude se centre sur les missions assignées à ce secteur sportif. Il s'agit ici de s'interroger sur les intentions affirmées et la réalité.

Dès lors, trois objectifs ont été fixés. Un objectif général qui consiste à nous interroger sur les missions du sport scolaire ; deux objectifs spécifiques dont l'un permet d'identifier les difficultés rencontrées par le sport scolaire et universitaire, et l'autre, de dégager des perspectives pouvant redynamiser la base essentielle du sport au Sénégal.

Ainsi, le premier objectif est atteint dans la partie théorique de notre étude. Nous nous sommes interrogé sur l'intégration du sport dans le système éducatif d'abord et avons justifié l'importance de cette intégration à travers l'intérêt, les rôles et les fonctions du sport scolaire ensuite.

En ce qui concerne le second objectif, nous l'avons dégagé en faisant recours à une méthodologie qui repose sur l'entretien et l'analyse documentaire. Grâce à ces deux outils méthodologiques, nous avons réussi à analyser les orientations du sport scolaire ainsi que les conditions de leurs réalisations dans le dispositif du sport au Sénégal. Il découle de cette étude une identification des problèmes limitant le développement du sport scolaire au Sénégal. Le premier facteur limitatif à considérer reste essentiellement la cohérence et la pertinence de la politique sportive par rapport aux exigences du sport scolaire et universitaire. A cela s'ajoutent, en plus des problèmes d'éthique, de rattachement, de coopération, d'organisation, et même de communication, des problèmes de moyens à tous les niveaux. De manière générale, nous avons noté un décalage significatif entre ce qui est dit et ce qui est fait. Alors, nous avons dégagé des voies et solutions quant à ces difficultés rencontrées par le sport scolaire.

Les perspectives dégagées sont centrées sur une redéfinition des orientations assignées au sport scolaire et universitaire, un renforcement des moyens, une sensibilisation des acteurs et une meilleure organisation des compétitions et de l'animation sportive. Par ailleurs, l'efficacité des solutions proposées dépend plus de l'Etat et des enseignants d'EPS ; ils sont les principaux vecteurs de la réussite et du rayonnement du sport scolaire. Le premier, en l'occurrence l'Etat, doit s'acquitter de son devoir de permettre à sa jeunesse de s'adonner à la pratique du sport dans des conditions saines et meilleures. Quant aux seconds, c'est-à-dire les enseignants d'EPS, ils doivent favoriser, de par leur engagement en tant qu'animateurs une motivation meilleure. La communication, la concertation et le dialogue sont impératifs aujourd'hui autour de la communauté sportive scolaire.

En définitive, notre étude qui se veut une contribution à la réflexion sur l'analyse de la situation du sport scolaire et universitaire au Sénégal, sur les perspectives à dégager quant à une redynamisation de ce secteur, a toutefois souligné un déséquilibre et un abandon progressif des acteurs du sport scolaire au détriment des autres secteurs de la pratique sportive au Sénégal. Il semblerait même que des élèves et/ou étudiants arrêtent leurs études pour s'engager uniquement dans une carrière sportive ; d'où la nécessité d'une étude sur la déperdition scolaire.

Cette étude pourra permettre d'élaborer des relations pertinentes sur les licenciés des différents secteurs du sport au Sénégal, entre la réussite académique et les succès sportifs.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Baillet, C. Dominique.** (2001). Les grands thèmes de la sociologie du sport. Paris : l'Harmattan.
2. **Bouet, M.** (1968). Significations du sport. Paris : édition universitaire.
3. **Guay, D.** (1993). La culture sportive. Paris : PUF.
4. **Hebert, G.** (1925). Sport contre l'Education Physique. Paris : édition Vuibert.
5. **Kane, A. W.** (1982/1983). Sport et éducation : pour un meilleur devenir au Sénégal. INSEPS de Dakar : INSEPS de Dakar : mémoire de maîtrise ès STAPS.
6. **Mané, M.** (1994/1995). Le sport scolaire et universitaire au Sénégal : les problèmes liés à son développement. INSEPS de Dakar : mémoire de maîtrise ès STAPS.
7. **Ndiaye, T.** (1988/1989). la situation du sport scolaire et universitaire au Sénégal et au Mali de 1984 à 1987. INSEPS de Dakar : mémoire de maîtrise ès STAPS.
8. **Ndione, B.** (2004/2005). La participation des établissements du privé catholique aux activités de l'UASSU de 2001 à 2004. Cas du collège Saint Michel, cours Sainte Marie de Hann, collège Notre Dame du Liban, l'institution Sainte Jeanne d'Arc et le collège de la cathédrale. INSEPS de Dakar : mémoire de maîtrise ès STAPS.
9. **Pociello, C.** (1981). Sport et Sociétés. Paris. Vigot.
10. **Pociello, C.** (1955). Les cultures sportives. Paris. PUT.
11. **Seck, A.** : (2006-2007). Islam, femmes voilées et pratiques sportives. INSEPS de Dakar : mémoire de maîtrise ès STAPS.
12. **Senghor, G. L.** (2007). document de présentation de l'UASSU.
13. **Yonnet, P.** (1998). Systèmes des sports. Paris. Gallimard.

14. Arrêté ministériel N° 1033 SEJS du 10 février 1972 fixant le statut de l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires.
15. Arrêté ministériel N° 12529 MEPJS du 31 Août 1966 relatif aux C-O des regroupements sportifs.
16. Arrêté ministériel portant application de loi n° 84-59 portant charte du sport et définissant le régime fiscal du matériel sportif.
17. Décret N° 71-765 du 12 juillet 1971 portant réglementation des activités physiques et sportives scolaires et universitaires.
18. Fédération Nationale du Sport Universitaire de France. Guide sportif 2007/2008, édition AGIR Communication.
19. Fédération Nationale du Sport Universitaire de France. (2008). « NOTRE HISTOIRE, NOTRE REALITE »
20. Loi N° 84-059 du 23 mai 1984 portant Charte du sport.
21. Ministère de l'Education, Division des Sports et des Activités de Jeunesse. Nouvelle Orientation de la politique Sportive et des activités de Jeunesse du Ministère de l'Education. ME/SG/DSAJ-2007.
22. Ministère de l'Education, Direction de la Planification et de la réforme de l'Education. Annuaire Statistique National 2006/2007.
23. Ministère des Sports, DEPAS, SG-UASSU, Bilan Plan de Relance de l'UASSU Années 1998-1999 et 1999-2000.
24. Ministère des Sports et des Loisirs, Direction de l'Education Physique et des Activités Sportives, Secrétariat Général UASSU : Plan de Relance de l'UASSU/1998.
25. Ministère Des Sports. Document introductif au Conseil National de l'UASSU ; Sujet : Réformer le sport scolaire et universitaire au Sénégal
26. Ministère des Sports. (décembre 2004). Lettre de politique sectorielle

du sport.

27. Ministère des sports. (les 19 et 20 Avril 2006). Neuvième Conseil National du Sport, thème : « Quelles réponses aux problèmes actuels du sport sénégalais ? » : Stade Léopold Sédar Senghor.
28. Secrétariat Général de l'UASSU. Rapport des Activités - Année scolaire 1998/1999.
29. Secrétariat Régional UASSU/Thiès. (17 Octobre 1979). Guide à l'intention de Messieurs les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, Inspecteurs de l'Enseignement Primaire, les Chefs d'Etablissement, les Directeurs d'Ecoles, Coordonnateurs d'EPS des lycées et Collège, les Secrétaires d'AS, les Enseignants d'EPS et de disciplines intellectuelles, les Instituteurs, les Parents d'Elèves, les Elèves.

## **ANNEXES**

### **LES GUIDES D'ENTRETIEN POUR ADMINISTRATEURS**

#### **- GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES SECRETAIRES NATIONAUX, DEPARTEMENTAUX, REGIONAUX ET LES RESPONSABLES DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU MS ET AU ME**

- 1) Quelles sont les missions de votre structure ?
- 2) De quelles ressources disposez-vous pour l'exécution de vos missions ?
- 3) Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exercice de vos missions ?
- 4) Quelles sont vos activités ?
- 5) Organisez-vous d'autres activités en dehors de la compétition ?
- 6) Collaborez-vous avec les autres secteurs de la pratique sportive ?
- 7) Quelle est la nature de cette collaboration ?

#### **- GUIDE D'ENTRETIEN POUR COORDONNATEURS**

- 1) Quelles sont vos missions ?
- 2) D'où proviennent vos ressources ?
- 3) Quelles difficultés rencontrez-vous ?
- 4) Comment le sport scolaire est pris en charge dans l'établissement ?
- 5) Quels sont les horaires réservés au sport ?
- 6) Comment voyez-vous la collaboration des enseignants d'EPS ?
- 7) Quelles perspectives envisagez-vous quant aux difficultés rencontrées ?

- **GUIDE D'ENTRETIEN POUR SECRETAIRES D'AS**

- 1) Quelles sont vos missions ?
- 2) Quelles sont vos activités ?
- 3) Quelles sont vos ressources pour les réaliser ?
- 4) Quelle est la nature de vos dépenses ainsi que leur destination ?
- 5) Combien d'équipes avez-vous engagées ?
- 6) Les élèves adhèrent-ils au sport scolaire ? Pourquoi ?
- 7) Quelles perspectives envisagez-vous quant aux difficultés rencontrées ?

**LE GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES DTN**

- 1) Quelle est la place du sport scolaire dans les stratégies de développement de votre discipline ?
- 2) Quelles difficultés rencontrez-vous dans leur réalisation ?
- 3) Quelle appréciation avez-vous du travail des enseignants d'EPS dans le domaine du sport scolaire ?
- 4) Comment voyez-vous l'avenir de ce secteur du sport ?
- 5) Quelles perspectives envisagez-vous quant aux difficultés rencontrées ?



## LISTE DES REpondants AUX ENTRETIENS

N° 1 *Monsieur NDIAYE I M.* **Secrétaire Départemental UASSU/Thiès,**

entretien effectué le 17 novembre 2007

N° 2 *Madame SAMB F L.* **Secrétaire Régionale UASSU/Thiès,**

entretien effectué le 18 décembre 2007

N° 3 *Monsieur BADJI L.* **Ancien responsable de l'UASSU à l'INSEPS,**

entretien effectué le 20 novembre 2007

N° 4 *Monsieur DIOP L.* **Coordonnateur au Lycée Blaise DIAGNE,**

N° 5 *Monsieur DJIBA E.* **Secrétaire d'AS du lycée Blaise Diagne,**

entretiens effectués le 19 février 2008

N° 6 *Monsieur DIAKHAM T.* **ancien secrétaire d'AS, coordonnateur CEM  
MBAO, membre de la commission de qualification, des règlements et  
pénalités (CQRP) de l'UASSU,**

N° 7 *Monsieur NDOYE I.* **Directeur des Etudes Collège Jean De La  
Fontaine,**

entretiens effectués le 22 février 2008

N° 8 *Monsieur SENGHOR L.G.* **Secrétaire national UASSU,**

entretien effectué le 27 février 2008

N° 9 *Monsieur NDONG P.* **Responsable de la DASSU du Ministère des  
Sports,**

entretien effectué le 05 mars 2008

N° 10 Monsieur Crevoisier M. **Directeur Régional du sport universitaire : Besançon France,**

entretien effectué le 25 mars 2008

N° 11 Monsieur TINE. **Coordonnateur des activités physiques et sportives au Collège Saint-Michel,**

entretien effectué le 06 mars 2008

N° 12 Monsieur FAYE J. **Coordonnateur du sport collège St Ursule,**

N° 13 Monsieur BA A. **Secrétaire Régional UASSU Fatick,**

N° 14 Monsieur LO M B. **Secrétaire d'AS Lycée Valdiodio NDIAYE,**

N° 15 Monsieur AW A. **Inspecteur Départemental de Ranérou (Kaolack),**

N° 16 Messieurs BALDE Y, DIALLO I. **Instituteurs, responsables de la délégation de l'école élémentaire Dioubairou KANDE de Dioulakolo Sédhiou,**

entretiens effectués le 02 Avril 2008

N° 17 madame NDIAYE A G. **Secrétaire Régionale chef SDSL (Diourbel)**

N° 18 Monsieur KANTE B. **Secrétaire d'AS Collège Jean 23 de Tamba.**

N° 19 Monsieur DIOP O. **Instructeur Basket 3<sup>ème</sup> degré Chef de bureau chargé des Compétitions Sportives à l'UGB.**

N° 20 Monsieur Coly L. **Instituteur à l'école élémentaire de Diabir (Ziguinchor)**

N° 21 Monsieur DIARRA I. **Professeur d'EPS CEM Lindiane 1 de Ziguinchor**

N° 22 Monsieur SOUANE M. **Chef de SDSL (Louga)**,

entretiens effectués le 03 Avril 2008

N° 23 Monsieur SOW O B. **Entraîneur de Football FLSH (UCAD Dakar)**

N° 24 Monsieur THIAW M. **Entraîneur de l'équipe nationale universitaire du Sénégal**

entretien effectué le 09 avril 2008

N° 25 Monsieur AIDARA. **Chef de la division des sports et des activités de jeunesse du ME, Vice Président de l'ANEEPS**

entretien effectué le 15 Avril 2008

N° 26 Monsieur Mané Y. **Secrétaire National de l'UASSU de 1998 à 2002**

entretien effectué le 17 Avril 2008

N° 27 Monsieur SOW O. **Coordonnateur des activités physiques et sportives à l'Institut Privé de Gestion.**

entretien effectué le 28avril 2008

N° 28 Monsieur CAMARA Y. **Chef de service des sports UCAD**

entretien effectué le 04 mai 2008

N° 29 Monsieur SANO S A. **Directeur Technique National Basket Février 2004 – Juillet 2006**

N° 30 Monsieur DIAW A. **Directeur Technique National Athlétisme**

entretien effectué le 08 mai 2008